

## ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	9
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;

A EWIG,  
Rue Fléchet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS-DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames . . . . . 30  
Faits divers . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

25 Février 1880.

## Bulletin politique.

Ainsi que nous l'avons dit hier, l'honorable M. Chesnelong a ouvert lundi, à la tribune du Sénat, l'importante discussion du projet de loi de M. J. Ferry contre la liberté de l'enseignement supérieur. Cet honneur d'entrer le premier dans la lice était bien dû au vaillant champion qui a mené avec tant d'ardeur et de courage la campagne entreprise par les catholiques contre les projets hypocrites du ministre de l'instruction publique.

L'éloquent orateur a élevé le débat à la hauteur que nécessite une pareille discussion.

M. Chesnelong n'a pas parlé moins de deux heures. Pendant tout ce temps, malgré la fatigue évidente qui se peignait sur son visage, il a tenu son auditoire attentif sous le charme de son éloquence si communicative. Les chaleureux applaudissements qui l'ont accueilli à sa descente de la tribune l'ont dignement récompensé de ses courageux efforts.

M. Pelletan, membre de la commission, est monté à la tribune pour répondre à M. Chesnelong.

Le discours de M. Pelletan, applaudi par la gauche et une partie du centre gauche, n'est qu'un long et fastidieux réquisitoire contre les Jésuites. Il réédite toutes les calomnies publiées depuis deux siècles contre cet ordre célèbre et s'élève contre le *Syllabus*.

Lorsque M. Pelletan a parlé de la Chambre de 1845, l'honorable baron de Larcy s'est écrié : J'y étais parmi les défenseurs des Jésuites !

Le langage violent de l'orateur de la gauche, digne d'applaudir ces arguments sans portée et sans valeur, a soulevé les interruptions de la droite.

En résumé, détestable discours et effet manqué pour la gauche et le gouvernement.

M. Voisins-Lavernière répond et défend, aux applaudissements de la droite, la cause de la liberté.

Il dit que l'Etat n'a pas à revendiquer des droits qui ne lui ont jamais appartenu ; qu'il ne faut pas faire de distinction entre les Jésuites et les autres congrégations. Il adjure le Sénat de repousser l'article 7, qui est inutile et contraire aux principes de liberté.

M. Ronjat lui succède. Sa réponse est absolument ridicule.

Nous avons déjà parlé du langage que le terrible crime de Saint-Petersbourg inspire aux journaux républicains ; mais nous devons dire que, parmi ces journaux, plusieurs applaudissent, d'une façon à peine déguisée, à ces tentatives de régicide. Voici, par exemple, comment s'exprime le *Père Duchêne* :

« Une nouvelle tentative vient d'avoir lieu à Saint-Petersbourg pour faire sauter l'Empereur de Russie et toute la famille impériale.

» Voici l'intéressante dépêche que notre ambassadeur à Saint-Petersbourg, le général Chanzy, a fait parvenir au gouvernement de la République. »

Vient ensuite le texte de cette dépêche. Le *Père Duchêne* le fait suivre des lignes suivantes :

« C'est clair, c'est net, on voulait faire sauter l'Empereur de Russie.

» Quelle puissance que celle de la poudre, de la dynamite !

» Fragilité des choses humaines ! Vanité des grands !

» Il est évident que la Russie est en révolution. Le czar n'a qu'un seul moyen d'éviter les coups qui le menacent, c'est d'abdiquer et de laisser le peuple russe proclamer la République. »

A défaut d'autre mérite, le langage de la feuille radicale a celui d'être précis et clair ;

mais nous ne croyons pas qu'on doive faire à de pareilles paroles l'honneur de les répéter. Il suffit de les citer pour en faire apprécier l'opportunité.

Quant à la République dont « nous jouissons », elle ne paraît pas réaliser l'idéal d'une autre feuille républicaine, le *Citoyen* :

« Il y a dix ans que la République bat la semelle sur place, croupit dans une immobilité stagnante et piétine dans le marais opportuniste. »

« Ainsi, dit le *Citoyen*, en commençant un article dans lequel sont énumérées la plupart des déceptions que depuis dix ans la République fait éprouver à ses amis, en étouffant sous la cloche pneumatique de l'opportunisme le pays qui crie par toutes ses voix : action, réformes, progrès et libertés. »

Nous croyons que le pays demande surtout de la stabilité dans la forme gouvernementale ; quant aux réformes utiles et surtout à la liberté, il sait qu'il n'y a rien à attendre maintenant de ce côté du régime actuel.

M. de Freycinet a d'ailleurs signifié au pays, par d'innombrables affiches, qu'avant d'entrer dans la voie des réformes, il fallait d'abord constituer un gouvernement fort. Si l'on attend pour faire quelque chose d'utile que la R. F. soit d'une solidité à toute épreuve... on attendra longtemps !

## AFFAIRE HARTMANN.

Lorsqu'il n'existe entre deux pays aucun traité d'extradition, comme par exemple entre la France et la Russie, dans ce cas, il est de principe que les chancelleries examinent toujours la question, et qu'elles ont la liberté de refuser ou d'accorder l'extradition.

Dans le cas actuel, le gouvernement français peut, se conformant à divers précédents, accorder l'extradition d'Hartmann sans manquer ni au principe de la liberté individuelle, ni faire acte de faiblesse.

Le gouvernement peut refuser ou accorder cette extradition sans qu'aucune puissance ait le droit de lui reprocher la concession ou le refus.

Le rapport de M. Villefort, directeur du contentieux politique au ministère des affaires étrangères, portant ces conclusions que le gouvernement a la pleine liberté de choisir l'une ou l'autre de ces deux solutions, constaté et toutefois l'insuffisance de la procédure et surtout l'obscurité de l'identité d'Hartmann.

Ce rapport a été communiqué lundi à la chancellerie de la justice.

Ajoutons que le gouvernement russe demande l'extradition d'Hartmann pour crime de droit commun.

En effet, le train de chemin de fer qu'il est accusé d'avoir fait sauter n'était pas le train impérial ; ce train ne contenait que des voyageurs ordinaires dont aucun n'appartenait à la famille impériale ; le crime commis se trouve donc être un simple crime de droit commun.

La France croit savoir, d'après certains indices, et quoique le plus grand secret soit tenu sur les dernières délibérations du conseil des ministres, que l'extradition d'Hartmann sera refusée.

Les pièces justifiant la demande d'extradition d'Hartmann sont arrivées, hier matin, à l'ambassade de Russie. Le prince Orloff a dû en envoyer aussitôt communication à M. de Freycinet.

Le conseil des ministres, qui doit se réunir aujourd'hui mercredi, s'occupera de nouveau de cette importante affaire. On dit que la décision qui interviendra donnera satisfaction à la demande de la Russie.

## Chronique générale.

A l'exemple de son prédécesseur, le ministre de l'intérieur a, paraît-il, l'intention de convoquer prochainement à Paris les maires des centres importants.

18

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE BARON DE KOENIG

(Suite.)

— Vous souvenez-vous, charmante amie, poursuivit l'officier, vous souvenez-vous de cette soirée du 15 juillet dernier ?... de l'heure de notre séparation ?... Vous n'avez pas oublié, du moins, la demande qu'à mon départ j'eus l'honneur d'adresser à M. le comte de Rochebrune, la promesse que je fis de vous envoyer, à vous, ma première lettre ?... Vous ne pensiez pas alors que ce billet porterait le sceau du royaume de Prusse...

— Ah ! monsieur, quels souvenirs vous évoquez... ici !... Vous savez bien que je ne puis plus me les rappeler. Si j'avais été mieux instruite alors, vous n'en doutez pas, j'eusse mis plus de réserve dans mes réponses... Il y a quatre mois, vous n'aviez pas cet uniforme, vous n'étiez pas en guerre avec ma patrie... Et puis, du reste, mon père n'a rien promis.

— Voilà précisément, mademoiselle, ce que je redoutais, dit assez brusquement le baron. Connaissant votre susceptibilité, je craignais que vous

ne voulussiez plus consentir à devenir la femme d'un major prussien.

— Vous avez deviné juste, monsieur de Koenig. Je vous suis infiniment reconnaissante de vos témoignages de dévouement, mais, vous l'avez compris, quant à vous accorder ma main, jamais !

— Eh bien ! vous vous trompez, mademoiselle, dit le major en assénant un violent coup de poing sur la table. Vous êtes trop belle, même dans votre patriotisme mépris, ajouta-t-il un peu plus doucement, pour que je vous permette de résister longtemps à mes sollicitations...

Alice, à ces inconvenantes paroles, recula d'un pas, sous une impression de colère et de crainte pudique.

— Oh ! soyez tranquille, dit effrontément le Prussien, qui avait saisi sa pensée, je sais ce que je dois à une femme de votre qualité.

— Au fait, monsieur, dit impérieusement la jeune fille. Malgré l'audace de votre langage, je suis résolue à vous entendre. C'est un marché que vous allez me proposer ?

— Je disais donc, poursuivit le baron, en affectant de ne pas entendre cette interrogation, que je ne suis pas assez sot pour laisser passer l'occasion qui s'offre à moi : en effet, l'occasion est chaude, ajouta-t-il d'un air moitié railleur, moitié pédant, elle n'a qu'un cheveu, dit-on ; or, je tiens cet unique cheveu, mademoiselle, vous ne pouvez

pas admettre que je consente à le casser de ma propre main.

Alice écoutait, résignée, ce langage ridiculement emphatique et convenu d'avance.

La rhétorique de Koenig fut bientôt épuisée et fit place à des paroles moins fleuries.

— Je suis sûr qu'avant ce soir vous me donnerez la parole que j'attends. Car veuillez remarquer, mademoiselle, que je n'exige pas, je demande ; je n'ordonne pas, je sollicite.

— Vous voulez, répartit Alice après un instant de réflexion, vous voulez me forcer à répondre, monsieur le baron de Koenig ?... Eh bien soit ! je répondrai, mais je doute que ma réponse vous satisfasse.

Vous comptiez sur la faiblesse d'une femme pour arriver à vos fins, c'est peu courageux ; vous l'ignorez donc ? Cette jeune fille, que vous croyiez sans défense, a pour elle le droit et la justice, vous oubliez qu'elle a Dieu pour guide et pour soutien.

Ah ! oui, je le vois, vous, vous avez l'enfer, car, pour ourdir ces plans, pour dresser tous ces pièges, il faut bien que l'enfer soit avec vous ; mais j'en ai l'espoir, j'en suis sûre, Dieu restera le plus fort...

Le baron ricana d'un air sceptique.

— Riez, monsieur de Koenig, riez, poursuivit Alice, car votre rire peint votre âme tout entière. Riez, puisque vous pouvez rire des choses les plus

saintes, puisque vous n'avez pas craint, pour satisfaire vos cupides appétits, de jouer avec l'affection de toute une famille, avec la confiance d'un noble vieillard (votre hôte pendant de trop longs jours), avec l'amitié désintéressée d'un jeune homme droit et vaillant, avec l'avenir d'une femme... presque votre fiancée !

Ah ! oui, riez, puisque vous êtes incapable de sentir ce que c'est que la noblesse, l'amitié, le devoir, l'honneur.

Si vous pouviez comprendre ces sentiments élevés, si vous étiez seulement le dernier des Français, ma réponse serait facile, elle serait cruelle : je répondrais à vos propositions déloyales et honteuses par un seul mot : Votre conduite est celle d'un « lâche » !

— Taisez-vous !... taisez-vous !... cria le baron, blême, hors de lui, et ne trouvant pas d'autre réplique qu'une démonstration de fureur à cet éloquent réquisitoire.

— Me taire ? Ah ! je ne crains ni vous ni votre colère, ni la force dont vous pouvez disposer... Rendez-moi mon frère, laissez-le libre, alors je me tairai ; mais n'essayez pas d'abuser de votre pouvoir. Si vous pouvez étouffer ma voix, il y a une chose qui vous est impossible : vous ne pourrez jamais commander à mes sentiments et me forcer de croire que votre conduite n'est pas coupable et odieuse.

On peut pressentir par là que les élections générales sont proches.

— On commence à être effrayé, dans les ministères, du nombre des dénonciations qui arrivent chaque jour.

C'est le flot qui monte.

— On assure que 547 électeurs de Tournon ont adressé une lettre à M. Seignobos pour lui enjoindre de se démettre de son mandat de député.

M. Seignobos a fait la sourde oreille et n'a rien répondu, mais il s'est empressé de porter plainte au préfet de l'Ardèche contre les maires de l'arrondissement qui ont légalisé les signatures des électeurs.

Depuis son aventure, M. Seignobos est à la Chambre l'objet de la curiosité des tribunes. Il se promène beaucoup dans les couloirs pour bien montrer qu'il ne songe nullement à donner sa démission, et il explique béatement son affaire à tous ceux qu'il rencontre. Il déclare que M. Cazot n'a pas dit toute la vérité et que si lui, Seignobos, n'a pas vu le ministre de la justice au sujet de M. Clappier, il a conféré avec le chef du personnel de la chancellerie, M. Durand-Desormeaux.

— La mise en disponibilité du général de Reffye cause une grande émotion dans le monde militaire. Nul ne sait les causes qui ont provoqué cette mesure.

Le tort de l'honorable général serait-il d'être l'inventeur du canon qui porte son nom, et lui reprocherait-on d'avoir contribué, depuis 1874, à voir notre matériel de canons se doubler ?

On réhabilite les soldats qui ont déserté pour combattre, au 48 Mars, les bataillons de l'armée régulière, et on révoque le général de Reffye ! Les généraux étrangers doivent se frotter les mains.

— Un comité radical, ayant à sa tête M. Victor Hugo, adresse un appel à la bourse des « citoyens » pour l'érection d'une statue à Ledru-Rollin. Nous comptons qu'un vasistas sera gravé sur le socle pour apprendre le courage civique aux républicains de l'avenir.

— Il y a quelques jours, une distribution de galoches aux enfants pauvres avait lieu à la mairie de Grenoble. Plusieurs pères ou mères de famille ont vu leur demande écartée. « On ne donne rien, leur a-t-il été répondu, aux enfants qui fréquentent les écoles des Frères. Mettez vos enfants aux écoles laïques, et alors vous aurez des galoches. » — Ces faits, signalés et flétris par un journal de la localité, n'ont pas été démentis.

— Le citoyen préfet de la Lozère a révoqué un garde-champêtre ; il avait besoin de sa place pour un protégé. Or, un garde-champêtre, cela ne paraît rien. Mais celui-ci avait été quinze ans soldat de marine ; il avait neuf campagnes, plusieurs blessures, un livret vierge de punitions et la médaille.

Versez votre sang pour la République, braves gens !

\*\*

Le major était ivre de dépit, il avait honte de lui, la colère le suffoquait : pour se venger, il s'assit devant la table et traça vivement quelques lignes.

— Soit, ma belle enfant, dit-il grossièrement quand il eut fini. Vous voulez la guerre?... La voici :

« Au nom de S. M. le roi, notre glorieux souverain, ordre de fusiller sur le champ Paul de Rochebrune, pris les armes à la main dans un corps irrégulier... »

C'est vous, mademoiselle, qui venez de signer cet arrêt.

Alice craignit enfin de s'être laissé trop inconsidérément guider par sa fierté de Française et pas assez par la prudence nécessaire en sa situation. Elle avait oublié son rôle ; elle se le rappelait, et, s'efforçant de le reprendre, elle adoucit le ton de ses reproches.

— Cela est impossible, répondit-elle d'une voix altérée... Vous oseriez signer cette pièce, vous, l'ami de Paul, vous ?...

— J'oserai tout, reprit le major en affectant un air d'indifférence que démentaient ses gestes et l'accent de ses paroles. Si vous n'êtes pas à moi, vous ne serez pas à lui, ou du moins il ne sera plus à vous...

Alice ne pouvait pas traduire la pensée du major.

— Je vous en supplie, monsieur de König, de grâce, si vous m'aimez réellement, je ne vous de-

A Paris, un *Te Deum* solennel a été chanté dimanche à midi à l'église russe, en présence de l'ambassade, pour remercier Dieu de la non-réussite de l'attentat du 17 février. Les maréchaux de Mac-Mahon et Canrobert, l'un et l'autre grand-croix de Saint-André, y assistaient, ainsi qu'un aide-de-camp de M. Grévy. L'église a été trop petite pour contenir toute la colonie russe qui s'y pressait.

A midi, les portes dorées de l'« Ikonostass » qui sépare l'« Altar » (enceinte réservée) de la nef où se pressent les fidèles, s'ouvrent à deux battants, et le premier pope, M. Prilejaïeff, apparaît dans ses magnifiques vêtements byzantins tout brodés d'or ; à ses côtés se tiennent MM. Wassilieff, deuxième pope, et Tesseisky, diacre.

En quelques paroles émues, M. Wassilieff a rappelé l'attentat qui vient d'avoir lieu :

« Il existe en Russie un ennemi caché, invisible, petit, mais redoutable, car on ne peut le trouver, malgré les efforts de l'armée et de la nation si dévouées à l'Empereur. Heureusement, Dieu protège notre souverain ; chaque fois que l'esprit du mal s'est acharné contre lui, chaque fois aussi Dieu l'a protégé. »

Il a terminé en invitant les assistants à prier toujours Dieu pour le salut de leur prince et l'anéantissement des factieux.

\*\*

La chose est jugée, archi-jugée. La nouvelle comédie de Sardou est un succès, un grand succès.

A la troisième représentation de *Daniel Rochat*, on s'attendait à une bataille ; les cannes frémissaient dans les mains. Les poings sur les hanches, on avait des attitudes de défi, des retroussements menaçants de moustaches.

Eh bien, à toutes les tirades spiritualistes de M<sup>lle</sup> Bartet, la salle croulait sous les applaudissements. De ci, de là, quelques sifflets se faisaient entendre, perdus aussitôt dans le battement enragé des mains.

La soirée a été un instant égayée par un petit jeune homme imberbe, mais convaincu, lequel criait bravo aux doctrines athées avec un enthousiasme fort comique. On entourait le petit jeune homme, on riait de son emballement. On l'excitait à applaudir. Lui, solennel, se levait, les mains étendues, criant plus fort, affirmant sa foi avec une énergie de martyr qui soulevait, le rire de tous les spectateurs.

La fin du quatrième acte a été un véritable triomphe pour l'auteur et pour l'admirable interprète de son œuvre, M<sup>lle</sup> Bartet, qui a été rappelée et applaudie par toute la salle, debout, exaltée, dans un enthousiasme indescriptible.

Très-jolie salle. Le maréchal de Mac-Mahon côté droit ; le général de Galliffet, côté gauche — de l'orchestre.

La commission d'examen assistait à la représentation. Elle était venue voir si la scène du mariage civil mettait « le Code civil » en péril et « s'apait les institutions existantes. »

Cette troisième épreuve a été concluante.

mande pas autre chose...

Le baron redevenait maître du terrain ; cet appel le calma.

— Si je ne vous aimais pas, Alice, lui dit-il avec effusion, eussé-je encouru cette responsabilité?... Est-ce que j'aurais supporté vos injures?... Oh ! oui, je vous aime, je vous aime à en devenir fou, je vous aime à ne plus être le maître de mes actes. Il faut que vous soyez ma femme ! il le faut... il le faut.

Le soldat prussien, après avoir passé par de telles alternatives de colère et de honte, excité par l'alcool, en proie à la plus violente passion, poussé par le double sentiment d'un vif amour pour la personne d'Alice et d'une évidente cupidité pour sa fortune, était effrayant dans ces déclarations convulsives.

— Mon Dieu ! suppliait Alice, tremblante, affolée, et levant les yeux au ciel comme pour y appeler du secours.

— Eh bien ! dit-elle, en se laissant glisser à terre, et joignant ses deux petites mains, ne me refusez donc pas à moi que vous prétendez aimer, à moi qui oublie tout pour vous demander une grâce... je vous en prie, au nom de votre mère, au nom de tout ce qui vous est cher... accordez-moi la liberté de Paul !

— Relevez-vous, mademoiselle... S'il dépendait de moi seulement... Mais songez quelles sont les

Les drôleries de M<sup>lle</sup> Samary ont amené un sourire sur les lèvres de la censure. Du moment que la censure riait, elle était désarmée.

Et maintenant, *Daniel Rochat* a de longues représentations sur... les planches.

Nous lisons dans le *Français* :

« La représentation de *Daniel Rochat*, samedi, au Théâtre-Français, a été excellente pour M. Sardou. Les modifications que l'auteur a apportées à son œuvre en ont rendu plus nette la portée générale. La cabale dirigée par M<sup>me</sup> Adam, MM. Spuller et Isambert aura donc échoué. M. Sardou a d'ailleurs reçu cette semaine des approbations qui ont dû le consoler de la défaveur des républicains d'une certaine école. Jeudi, à l'Académie française, l'auteur de *Daniel Rochat* a été félicité par un grand nombre de ses collègues, pour son courage et l'inspiration élevée de son œuvre. On cite notamment M. le comte de Falloux, comme ayant fait de vifs compliments à M. Sardou. »

### Etranger.

A Saint-Petersbourg, on assure qu'en prévision d'explosions nouvelles, la police a ordonné aux populations d'avoir constamment sous la main une provision d'eau suffisante pour deux jours. On craint de voir le pétrole jouer un grand rôle dans les combinaisons des nihilistes.

Une correspondance du *Times* prête à l'Allemagne le projet « de faire déclarer, » par tous les Etats d'Europe, que l'assassinat, quels que soient son mobile, son but et ses victimes, sera considéré comme un crime de droit commun et rangé parmi les causes d'extradition obligée. Ce sera le seul moyen pour retenir le bras des criminels, qui profitent des troubles populaires pour satisfaire leurs penchants meurtriers et qui souillent la théorie gouvernementale en rangeant les assassins parmi les hommes politiques. »

Nous reproduisons ce passage à titre d'information et sous toutes réserves, tout en reconnaissant que cette nouvelle n'a rien d'in vraisemblable, après des attentats aussi monstrueux que ceux qui viennent d'épouvanter l'Europe depuis deux ans.

Les généraux russes Drenteln, Gourko, Zouroff, ont reçu une lettre du comité nihiliste où se trouve cette phrase comminatoire :

« Ne prenez pas la peine de préparer de coûteuses illuminations pour les fêtes provinciales, car les révolutionnaires préparent dès illuminations telles qu'on n'en a jamais vues depuis que Néron a livré Rome aux flammes. »

Le prince de Hohenlohe vient d'être appelé à Berlin par M. de Bismark, pour assister, au Reichstag, à la discussion de la loi sur l'augmentation de l'armée.

difficultés à vaincre, songez donc qu'il y va de ma vie. Ce que vous me demandez là, c'est presque l'impossible...

Les ordres du roi sont formels. Or, j'estime que ma tête vaut bien celle de mon prisonnier. Il est nécessaire, entendez-le bien, — continue le baron en appuyant sur chacun de ces derniers mots, — il est absolument nécessaire que Paul de Rochebrune soit passé par les armes. Je le regrette, mais demain, à pareille heure...

L'effet qu'attendait M. de König de cette cruelle menace ne tarda pas à se produire. A demi défaillante, Alice ne vit plus que son frère chéri, aujourd'hui encore plein de vie, de jeunesse, et demain foudroyé par les balles allemandes, loin du combat, sans défense, comme un animal dangereux, et jeté à la fosse commune.

La jeune fille ne voulut pas même s'arrêter à l'idée que le sacrifice imposé était cent fois plus cruel que la mort ; puisant dans sa tendresse l'idée d'une abnégation sublime, elle voulut essayer du moins de sauver Paul par un acte de dévouement héroïque.

Elle se releva : sa détermination était prise.

(A suivre.) JACQUES DE FONTENELLE.

Une dépêche particulière annonce, en outre, que le prince est chargé de l'intérim des affaires étrangères pendant six mois. Qu'est-ce que cela signifie ?

### LE NIHILISME.

Lorsque, dans l'été de l'année 1877, une quinzaine d'étudiants, précédés de quelques femmes, arborèrent, en plein midi, au beau milieu de Saint-Petersbourg, devant la cathédrale de Kasan, un drapeau rouge, lequel étaient écrits ces mots : « Terre et liberté », on ne songeait certainement pas qu'on assistait là à une manifestation qui, moins de trois ans après, devait aboutir à l'explosion de dynamite qui a failli emporter ces jours-ci les membres de la famille impériale de Russie.

On ne voulut rien voir, dans cette démonstration bruyante, qu'une folie de jeunes enthousiastes plutôt dignes de pitié que de répression, et lorsque les *moujiks* du quartier les eurent jetés meurtris et déchirés entre les mains de la police, on fut tout disposé à les considérer presque comme des victimes.

Quelques mois plus tard, le préfet de Saint-Petersbourg, général Trépoff, recevait à bout portant la décharge du pistolet de Vera Zassoulitch, et l'accusée, acquittée par le jury, était portée en triomphe au sortir de l'audience. A partir de ce moment, ce fut toute une série de crimes et d'attentats se succédant les uns aux autres avec une effrayante rapidité, à tel point que l'empereur Alexandre, depuis moins d'un an, échappé comme par miracle à trois tentatives d'assassinat.

Il y a là une situation extrêmement grave, qui s'impose aux mûres réflexions de tous les observateurs, car il est désormais indéniable que la société russe se trouve en proie à une épidémie morale des plus redoutables, dont les conséquences ne peuvent manquer d'exercer une puissante influence sur les événements politiques de notre époque. Il importe donc d'étudier autant que possible quelques-unes des causes principales de cette crise, afin de pouvoir en calculer au moins relativement les effets.

Il est fort possible, comme l'affirment des gens au courant de l'état actuel des esprits en Russie, que la conspiration nihiliste n'ait pas jeté de racines profondes au sein de la masse populaire, et qu'elle se réduise à un ou deux groupes de sectaires appartenant grande partie aux rangs de la jeunesse universitaire.

Cependant, une conjuration qui dispose de moyens d'action assez puissants pour s'introduire jusque dans la demeure du souverain, a, sinon des ramifications dans l'entourage immédiat de la famille impériale, du moins des intelligences dans la place, et on peut ajouter, sans crainte de se tromper, la complaisance tacite de plusieurs membres de la haute société russe.

Trois fois déjà depuis le début du siècle, la société russe s'est sentie saisie par cet étrange malaise qui précède les commotions sociales. En 1801, à l'avènement d'Alexandre I<sup>er</sup>, l'effervescence fut bénigne ; en 1825, à l'avènement de Nicolas, l'émotion fut sensiblement plus forte et le terrible czar dut écraser à coups de canon les germes de la révolte. La mort de Nicolas déclina la troisième crise accélérée encore par les revers de la Crimée et du Danube. La voix de l'opinion publique se montra assez puissante alors, malgré le silence absolu de la presse, pour arracher au pouvoir un ensemble considérable de réformes : l'abolition du servage, le partage de terres entre les paysans affranchis ; l'établissement de tribunaux électifs, la refonte des lois civiles, la création des *zemtvos* (conseils généraux), l'institution de plusieurs centaines de collèges divers, l'organisation de l'enseignement des femmes, l'établissement du service militaire personnel et obligatoire et enfin une certaine tolérance dans l'application des lois sur la presse.

Il y avait là de quoi faire saluer avec joie l'avènement d'Alexandre II qui n'était pas un prince libéral, c'est vrai, mais était une nature modérée, bienveillante et animée d'intentions généreuses.

Malheureusement, le développement des peuples ressemble beaucoup à celui des enfants : il ne doit pas être trop hâtif, sous peine d'aller précisément à l'encontre du but que se proposaient ceux qui ont mission de

le diriger. Dans un Etat comme la Russie où tout se façonne aussitôt sur la personne même du monarque, et où le ton donné d'en haut pénètre jusqu'aux derniers degrés de la hiérarchie sociale, l'administration tout entière prend le caractère, le tempérament, jusqu'aux signes extérieurs qu'elle voit chez le souverain.

Alexandre II se montrait conciliant et facile; aussitôt tous les rouages de l'Etat s'adoucirent, l'administration devint plus indulgente et plus molle. Qu'arrivait-il alors par suite de cet adoucissement momentané? Les Russes respirèrent plus librement et un mouvement extraordinaire se manifesta dans toutes les directions. Le prix des passe-ports ayant été abaissé et leur obtention devenue moins difficile, les Russes vinrent en masse visiter l'étranger, où, à l'exemple de tous les esprits comprimés, ils s'emparèrent avec avidité des excentricités politiques et sociales formant le fond de boutique des fous et des rêveurs cosmopolites. De retour dans leur patrie, grâce à la permission de fonder des journaux, ils jetèrent pièce-mêle cet amalgame de notions et de doctrines étranges en pâture à la curiosité publique, et c'est alors qu'on vit surgir en Russie ces sociétés et ces sectes bizarres dont la révélation stupéfie le monde occidental.

Quand le pouvoir, conscient enfin du danger grandissant, voulut l'enrayer, il n'était, hélas! plus temps; la société russe avait complètement changé d'aspect. Cependant avec de la prudence, de la modération dans certains cas et beaucoup d'énergie dans d'autres, tout pouvait encore être réparé lorsque, sur les conseils de M. de Bismark, le gouvernement russe se lança intempestivement dans des complications extérieures.

A la suite des événements de l'Herzégovine, l'empereur Alexandre, tombant dans le piège du chancelier d'Allemagne, passa avec l'empereur d'Autriche la convention de Reichstadt.

La Serbie entra en campagne, et pour susciter l'enthousiasme populaire en faveur des frères slaves chrétiens opprimés, le gouvernement russe, passant subitement pour la seconde fois d'un extrême à l'autre, favorisa un nouveau et immense réveil des imaginations qui dès lors se donnèrent librement carrière.

Sous le couvert du patriotisme, une révolution désormais complète s'opéra. Les appels des comités panslavistes, les articles passionnés des journaux, les démonstrations nationales bruyantes infiltrèrent rapidement le goût de la vie publique parmi toutes les couches de la nation, et nous pûmes dire alors, avec une certaine apparence de raison, que « la Russie victorieuse ou vaincue dans la lutte qui s'annonçait comme imminente, l'autocratie des zars devrait faire place au régime constitutionnel. »

Ces prévisions; quoique prématurées, paraissent maintenant devoir se justifier dans un laps de temps d'une durée relativement courte. L'opinion publique est devenue en Russie une force avec laquelle le gouvernement est obligé de sérieusement compter et qui ne tardera guère à exiger, pour son propre compte, les concessions libérales que les succès des armes russes ont acquis aux nationalités qu'elles ont délivrées de l'autorité ottomane dans la péninsule des Balkans.

Beaucoup d'excellents esprits croient que c'est là le seul moyen pratique d'enrayer le mouvement nihiliste et de supprimer ses méfaits; c'est également notre avis.

(Soleil.) LOUIS PEYRAMONT.

### Chronique militaire.

Dans les cercles militaires, on se montre peu satisfait de la désinvolture avec laquelle le général Farre a annulé plusieurs propositions de la commission de classement, sous prétexte qu'elles étaient empreintes d'esprit réactionnaire. En agissant ainsi, le ministre usait de son droit rigoureux, mais ses prédécesseurs n'étaient pas si pressés de s'en servir. En outre, il faut remarquer que la commission venait d'être réorganisée républicainement, et ne pouvait sembler suspecte.

Un joli avancement.

On sait que l'un des frères du Président de la République, qui était chef d'escadron en 1870, vient d'être nommé général de division.

Il a donc mis moins de dix années pour parcourir les trois grades de lieutenant-colonel, colonel et général de brigade, soit trois années par grade.

Les frères de Président vont vite!

La commission mixte de l'état-major a entendu M. le général Farre, ministre de la guerre.

Le ministre accepte l'ensemble du projet élaboré par la commission.

Il a en outre fourni quelques explications sur deux dispositions secondaires: 1° les avantages à accorder aux élèves qui sortiront de l'Ecole supérieure de guerre avec le brevet; 2° les dispositions transitoires à prendre pour le passage des officiers du corps d'état-major dans la troupe.

### LA QUESTION DES DRAPEAUX ET LE SERMENT MILITAIRE.

La question des drapeaux revient sur l'eau. Les étendards sont prêts dans les magasins de la guerre.

Le retard que l'on apporte à les remettre aux troupes est motivé, dit-on, par la difficulté que présente la sotte et ridicule question du serment militaire. Le général Paul Grévy, nouvellement promu général de division, aurait fait observer, avec beaucoup de bon sens et de loyauté, que plusieurs officiers généraux, excellents serviteurs du pays et ne faisant pas de politique, seraient forcés de donner leur démission, plutôt que de prêter serment à une forme de gouvernement qu'ils acceptent, qu'ils ne contestent pas, à laquelle ils sont également soumis, mais à laquelle leurs antécédents leur interdisent de faire publiquement adhésion.

Ces graves considérations ont vivement frappé le Président de la République, et on hésite devant une cérémonie sans utilité politique qui pourrait mener à la désorganisation de l'armée au moment où les puissances s'organisent pour une lutte possible.

### L'HABILLEMENT DES TROUPES.

L'administration militaire voulant restreindre au strict nécessaire les dépenses de l'habillement des troupes et simplifier le système de comptabilité actuellement en usage, vient de rédiger un projet de décret qui va être soumis à la signature du Président de la République et dont voici les principales dispositions:

La durée des effets sera déterminée par une période fixe pour chaque catégorie, c'est-à-dire que l'on reviendra aux principes en vigueur jusqu'à l'année 1875. Les effets qui seront dorénavant remplacés à date fixe, seront employés à la création d'un approvisionnement spécial, dit: « habillements d'instruction, » pour les réservistes et les territoriaux pendant les réunions annuelles. Une partie du matériel de l'habillement des troupes échappait jusqu'à ce jour aux règles de comptabilité qui permettent d'en suivre l'emploi. Désormais, tout le matériel sera soumis aux mêmes vérifications. Les registres des comptables seront néanmoins beaucoup simplifiés. On pourra constater aisément la situation du matériel existant en service.

Les contrôleurs généraux seront en outre remplacés par un registre matricule unique. Le compte de gestion qui était très-compliqué sera supprimé, et l'on se contentera d'un inventaire annuel plus sûr, bien que plus facile à établir. Enfin, le projet de règlement supprime de nombreuses formalités inutiles.

### Chronique locale et de l'Ouest.

Par jugement en date du 20 décembre 1879, le tribunal de première instance de Saumur a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence du sieur Louis-Auguste Vazeilles, époux de la dame Louise Bigot, disparu depuis la fin de 1857, s'étant embarqué comme maître-coq à bord de la Floride.

### NANTES.

Le Conseil municipal de Nantes vient de voter à nouveau une somme de 4,600 francs pour permettre à l'Association Artistique d'Angers de donner un quatrième Concert au chef-lieu de la Loire-Inférieure.

— Lundi, on a procédé à l'arrestation d'une domestique venue de Cholet à l'Hôtel-Dieu de Nantes pour y faire ses couches.

Cette jeune fille, qui se nomme Augustine Bar, aurait, dit-on, empoisonné son enfant nouveau-né en lui faisant avaler un flacon de teinture d'iode. On ignore comment elle a pu se procurer cette substance.

Elle a été incarcérée à la maison d'arrêt.

Quand un individu est arrêté, il se trouve souvent des gens qui prennent son parti contre la police. C'est ce qu'a fait le sieur Ouvrard, que le tribunal correctionnel de Nantes vient de condamner à huit jours de prison.

Dimanche soir, à la gare de Dissay-sous-Courcillon, canton de Château-du-Loir, arrondissement de Saint-Calais (Sarthe), le chef de station a été écrasé, sous les yeux de sa femme et de ses trois enfants, par le train de voyageurs allant du Mans à Tours et entrant en gare de Dissay à 6 heures 45.

Le malheureux chef de gare voulait traverser la voie au devant du train qui arrivait; mais il n'en eut pas le temps; un des tampons de la machine l'atteignit, le renversa, et le train tout entier lui passa sur le corps. On n'a relevé qu'un cadavre affreusement broyé.

### Faits divers.

#### ARRESTATION DE WALDER.

Les agents de la sûreté de Lyon avaient été lancés à la recherche d'un individu nommé Chalaye, qui avait assassiné sa mère dont le cadavre avait été trouvé rue François-Dauphin, à Lyon.

Un hasard les mit en présence d'un vagabond dont la mine suspecte les étonna. Cet individu ne portait sur lui aucun papier permettant de constater son identité; il ne pouvait non plus fournir aucune référence. On l'arrêta comme vagabond.

Interrogé, il ne fournit que des réponses évasives. On le dirigea alors sur Lyon. Là, on avait déjà appris que Chalaye avait été arrêté dans la journée de dimanche par la gendarmerie de Saint-André-de-Corcy. Pressé de questions, il finit par avouer qu'il n'était autre que Walder, l'assassin du pharmacien de la place Beauvau et de sa bonne.

Walder est arrivé hier à Paris et a été immédiatement incarcéré à Mazas. Il a dû être dirigé dans la journée à la Conciergerie, pour y subir un premier interrogatoire.

\*\*

Décidément MM. les collégiens tiennent à faire parler d'eux. Après les révoltes dans les lycées, voici une tentative de massacre général entreprise par l'un d'eux.

Le fait s'est passé à Genève. Une querelle s'étant élevée entre deux collégiens âgés de 14 ans environ, le jeune S... et le jeune M..., le premier quitta le deuxième en lui déclarant qu'il le rattraperait.

En effet, le lendemain, le jeune S..., armé de trois revolvers, déchargeait la première de ces armes sur un groupe d'élèves, dans lequel était le jeune M... Ce dernier fut atteint au bras, que la balle transperça; d'autres eurent leurs vêtements déchirés.

On arriva à temps pour empêcher le jeune tireur de se servir des deux autres armes. Interpellé, il répondit que les coups suivants étaient destinés à ses professeurs.

### CONSEILS ET RECETTES.

Le plus simple des baromètres. — Faites saturer une feuille de papier à lettre d'une solution de chlorure de cobalt; pressez et séchez. Quand l'atmosphère sera à la sécheresse, ce papier prendra une teinte bleue, et quand le temps tournera à l'humidité, le papier aura une teinte rose. Placez cette feuille sur votre table à écrire, et vous aurez toujours sous la main un hygromètre très-sensible.

C'est le secret des fleurs barométriques.

Pierre à détacher. — Prenez: savon blanc, 100 grammes; alcool, 50 grammes. Versez ce liquide avec deux jaunes d'œufs dans un mortier, mélangez le tout et ajoutez en même temps 25 grammes d'essence de

térébenthine. Cette dernière opération doit être faite lentement, afin de donner le temps à l'essence de se combiner avec les autres matières. Mettez ensuite dans le liquide une quantité de magnésie suffisante pour former une pâte que vous rendrez bien consistante et à laquelle vous donnerez une forme quelconque.

### BULLETIN FINANCIER.

Le 3 0/0 reste à 22.25; le 5 0/0 à 116.20. Italien, 81.35; Florin, 74.25; Russe, 90.35. L'Obligation égyptienne est un peu plus faible sur les cours de 286.75. C'est la conséquence des réalisations effectuées par quelques membres de l'ancien grand syndicat. Turc sans affaire à 10.90. Les Sociétés de crédit ont une assez bonne tenue. Banque de France, 3,205; Comptoir d'escompte, 880. Le Crédit foncier est ferme à 1,112.50. Les bruits de fusion avec la Banque hypothécaire n'ont rencontré que des incrédules. Bon courant de demandes sur les Obligations communales nouvelles du Crédit foncier. Cette valeur qui montera rapidement à 500 fr. est digne de fixer le choix des détenteurs de capitaux, surtout dans un moment où les bons placements sont devenus si rares. Les chemins de fer sont calmes: Nord, 1,498.75; Lyon, 1,185; Orléans, 1,190; Midi, 870; Est, 725; Ouest, 785. Les Autrichiens sont à 583.75; Lombards, 195; le Suez cote 782.50; Gaz, 1,335; Transatlantiques, 620. Les actions de la Foncière, de la Fondiaria et des Immeubles de Paris n'ont que des cours nominaux. Le comptant ne va pas à ces valeurs.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré:

TEXTE: Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Funérailles de M. Crémieux, par R. B. — Le carnaval de Nice, par H. Vernoy. — Un bal d'enfants au siècle dernier, par R. Bryon. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — Expédition de la Vega dans les mers polaires, par X. Dachères. — Les Belles Amies de M. de Talleyrand, par M<sup>me</sup> Mary Summer (suite). — L'Étang glacé, par A. Brunet. — Bulletin financier. — La Toilette d'Achille, par A. Bissier. — Courrier des Modes, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny.

GRAVURES: Une exécution à Caboul. — Le carnaval de Nice. — Un bal d'enfants au siècle dernier. — Adolphe Crémieux, sénateur, décédé le 10 février 1880. — Funérailles de M. Crémieux. — Expédition de la Vega dans les mers polaires (huit gravures). — L'Étang glacé. — La Toilette d'Achille, scène parisienne, d'après un dessin de M. F. Barnard. — Rébus.

Abonnements: un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr. Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

### Actions Privilégiées

#### DES FONDERIES, LAMIPOIRS ET TRÉFILIERIE DE ROUVILLE

Les Actions privilégiées de Rouville ont droit, avant tout partage des bénéfices, à un intérêt annuel de 6 0/0.

Payable par semestre, les 1<sup>er</sup> Avril et 1<sup>er</sup> Octobre.

Le Capital social de la Société des Fonderies, LamiPOIRS et Tréfilierie de Rouville est de 900,000 fr., divisé en 4,800 Actions de 500 fr. chacune, dont 600 seulement sont privilégiées.

Ces titres jouissent des avantages attachés à l'obligation et à l'action ordinaires, puisque chaque action privilégiée reçoit 30 francs par an et a droit, en outre, à une part proportionnelle dans les bénéfices.

PRIX DE L'ACTION: 506 FRANCS

Payables	100 Fr.	en souscrivant.
	106	» le 1 <sup>er</sup> avril 1880 (sous déduction du coupon du 1 <sup>er</sup> avril, soit 90 fr. net).
	100	» le 1 <sup>er</sup> mai 1880.
	100	» le 1 <sup>er</sup> juin 1880.
	100	» le 1 <sup>er</sup> juillet 1880.

Les titres libérés immédiatement sont délivrés à 503 francs net

Munis du coupon échéant le 1<sup>er</sup> avril prochain.

Les Usines de Rouville viennent de servir à des expériences de plus haut intérêt pour l'application aux Chemins de fer, à la Marine et à l'Industrie d'un procédé qui réalise une économie de combustible considérable. Les épreuves faites en ce moment, sur une des plus grandes lignes des chemins de fer de l'Angleterre, sont des plus satisfaisantes.

La participation aux bénéfices de cette affaire, réservée à la Société de Rouville, peut donner de résultats si considérables, qu'ils déconcerteraient toutes les prévisions normales.

LES DEMANDES SONT REÇUES DES MAINTENANT

A PARIS: à la Caisse Vivienne, 45, rue Vivienne; A SAUMUR: chez M. LE BRAS, banquier.

